

Production et commerce de l'ananas dans le monde.

R. NAVILLE*

PRODUCTION ET COMMERCE DE L'ANANAS DANS LE MONDE

R. NAVILLE (IRFA)

Fruits, dec. 1976, vol. 31, n°12, p. 789-806

RESUME - L'auteur reconsidère les perspectives 1980 pour la CEE, qu'il avait établies en 1972 (*Fruits*, vol. 27, n°12) à travers la situation mondiale de la production et du commerce de l'ananas frais et de la conserve, et du jus d'ananas pour les années 1971 à 1975. L'étude est surtout axée vers les marchés de la CEE et si, pour l'ananas frais et le jus les chiffres des perspectives avancés en 1972 pour 1980 demeurent, ceux pour la conserve doivent subir un correctif important. En effet, une certaine stagnation des importations existe sur l'ensemble des marchés de la communauté, les prix augmentent et la conjoncture économique actuelle limite l'idée d'expansion de ces marchés.

En 1972, la situation mondiale de la production et du commerce de l'ananas frais et en conserves ainsi que celle du jus avait été examinée sur la période quinquennale 1965/1970.

La production mondiale était alors estimée à 3.500.000 tonnes. Sur ce chiffre, la part des fruits allant à l'industrie était d'environ 28 p. cent, le commerce de l'ananas frais atteignait 150.000 tonnes.

Les importations de la CEE, limitée alors à six pays, atteignaient les niveaux suivants en 1970 :

- pour l'ananas frais	29.940 t.
- pour la conserve d'ananas	120.529 t.
- pour le jus	20.244 t.

Quelques perspectives pour 1980 avaient alors été avancées, estimant les besoins de la CEE à :

- 80.000 tonnes d'ananas frais
- 259.000 tonnes de conserves
- 45.000 tonnes de jus.

Depuis cinq ans, la situation de la production et du commerce a évolué, et le propos de cette note est l'examen de la période 1971 à 1975 et des résultats, comparative-ment aux perspectives arrêtées en 1972 pour la période 1980.

PRODUCTION

Les données mondiales de la production sont réunies dans le tableau 1. Elles montrent une évolution plus lente des tonnages que dans les cinq années précédemment étudiées. Elles sont estimées globalement en 1975 à 4.300.000 tonnes. Pour de nombreux producteurs, une stagnation des tonnages apparaît en 1974 et 1975.

La situation des producteurs traditionnels est la suivante :

Les **Hawaï** restent le premier producteur du monde avec 630.000 tonnes, suivies par les **Philippines** (382.000 tonnes). Viennent ensuite le **Brésil** (356.000 tonnes) et **Formose** (294.000 tonnes), dont les chiffres montrent un certain tassement. Le **Mexique** garde la position qu'il avait dans les années 1965-1970, alors que l'**Afrique du sud**, du fait de la diminution de sa production en 1975 (172.000 tonnes, soit 13.000 tonnes de moins qu'en 1974) laisse sa place à la **Côte d'Ivoire**. L'**Australie** se maintient à son ancien rang avec 128.000 tonnes.

Sur cette production, environ 30 p. cent sont utilisés par les conserveries et le commerce mondial de l'ananas frais est estimé à 160.000 tonnes. L'autoconsommation reste encore très importante.

* - IRFA - 6, rue du Général Clergerie - 75116 PARIS

CONSERVES

La production mondiale de conserves est difficile à saisir, mais pour les principaux producteurs, les chiffres de la période 1971 à 1975 permettent de se faire une idée de l'évolution de cette production qui peut être estimée en 1975 à 750.000 tonnes.

Les gros producteurs, fournisseurs traditionnels du marché européen, qui est le centre d'intérêt de cette étude, ont vu leur situation se modifier sur ce marché.

AMÉRIQUE.

États-Unis (Hawaï).

Ainsi, après un maximum de production enregistré en 1972 (361.000 tonnes), les Hawaï accusent un fléchissement sensible de leur tonnage qui devrait se prolonger dans les années à venir (283.800 tonnes en 1975). En effet, les Américains ont cherché à investir dans des pays où la main-d'oeuvre est moins chère pour approvisionner une partie de leur propre marché et arriver à des prix concurrentiels sur le marché international.

Mexique.

Bien que la production d'ananas frais ait augmenté en 1975 par rapport à 1974, les tonnages destinés à l'industrie ont régressé de 20 p. cent sur ces deux dernières années.

Le marché du fruit frais est un gros concurrent pour l'industrie puisque les prix de contrat payés aux producteurs sont de 80 dollars la tonne alors que l'ananas allant à la conserverie est réglé à environ 48 dollars la tonne. Cet écart explique en partie la réduction des tonnages de conserves. De plus, l'absence de planification et les problèmes techniques viennent aussi expliquer cette régression. Il faut noter également que la plupart des sociétés d'exportation mexicaines ont une participation étrangère et qu'elles sont donc souvent liées par des contrats de livraison à long terme, ce qui limite la possibilité d'absorber de nouveaux marchés plus intéressants.

ANTILLES

Martinique.

La production de conserves d'ananas évolue lentement en Martinique. Elle ne fournit toujours que son propre marché : la France. Son prix de revient, dans lequel le coût de main-d'oeuvre intervient lourdement, reste très élevé, et ne lui permet pas de se placer sur les autres marchés européens.

ASIE

Malaisie et Singapour.

La dernière situation connue est celle de 1974. Une diminution sensible s'est amorcée depuis 1972. Tout d'abord cette diminution serait due à une réaction des conserveurs devant la réduction de la demande de leurs principaux acheteurs (Grande Bretagne, Canada, Nouvelle Zélande), bien que depuis janvier 1974, les conserves de cette provenance, pour un quota de 20.300 tonnes, bénéficient, à l'entrée dans la CEE, d'un droit de douane moitié moins élevé.

La Malaisie cherche dès maintenant d'autres débouchés, en particulier les États-Unis et le Moyen-Orient où elle aura pourtant à faire face à une concurrence très vive.

Philippines.

A l'inverse des pays précédemment étudiés, la production de conserves d'ananas des Philippines devrait augmenter après un certain tassement en 1975 (-25.000 tonnes).

En effet, des avantages sont offerts aux investisseurs étrangers avec libre transfert de capitaux et de bénéfices, importations libres des moyens de production, réduction d'impôts et possession totale des biens.

Deux firmes dominent le marché : la «Philippines Packing Corporation» (Del Monte), et la «Dole Philippines», toutes deux filiales de groupes américains.

Parallèlement à l'augmentation de la production de conserves, l'exportation de fruits frais vers le Japon devrait sensiblement croître.

Ryu-Kyu.

Depuis que les Américains ont cessé leur administration dans ces îles au moment de la rétrocession au Japon en mai 1972, les données statistiques de production de conserves d'ananas sont difficiles à obtenir.

La récession économique de ce pays a eu pour conséquence une baisse de la consommation annuelle de conserves. En 1974, les stocks de cette provenance étaient de 57.000 tonnes, alors que la consommation japonaise se tenait entre 48 et 62.000 tonnes. Aussi, en avril 1975, les conserveries avaient-elles temporairement fermé et, à fin mars 1976, la production n'était que de 28.560 tonnes, d'après la «Canners Association of Japan». Elle est estimée pour 1975 à 35.000 tonnes.

Formose.

La situation de ce pays est actuellement en nette régression sur les années 1970 et 1971, tant pour la production de fruits frais que pour celle de conserves. Les producteurs s'étaient alors orientés vers la culture de l'asperge qui était plus rentable que celle de l'ananas. La diminution constatée en 1974 serait due à la pénurie d'engrais et aux bas prix payés aux producteurs.

La production de conserves d'ananas en 1975 s'est trouvée limitée à 12.800 tonnes. Actuellement, une nouvelle orientation se ferait vers la culture de la canne à sucre qui offrirait une meilleure rentabilité.

Thaïlande.

Les chiffres de production de conserves d'ananas de la Thaïlande en 1975 ont atteint un niveau record avec 35.400 tonnes, représentant une augmentation de 24 p. cent en 1974 et de 105 p. cent sur 1973.

Du fait de la demande croissante à l'exportation, les planteurs ont étendu les surfaces dont certaines se sont trouvées dans les zones marginales de production de qualité.

TABLEAU 1. Production mondiale d'ananas frais (en 000 tonnes).

Pays producteurs	1971	1972	1973	1974	1975
Total	4.160	4.517	4.546	4.270	4.300
dont :					
AMÉRIQUE					
Brésil	400	350	325	350*	..
Cuba	21	32	30	30	30
Équateur	56*	73*	45*	60*	..
Hawaï	817	800	735	675	630
Martinique	22	21	21	24	..
Mexique	300	200	200	240	260
Paraguay	34	30*	32*	32*	..
Pérou	53	68*	70*	70*	..
Porto-Rico	49	44	38	40	..
Vénézuéla	41	40	46	47	..
ASIE					
Chine	359*	334*	328*	330*	..
Formose	358	300	328	308	294
Iles Ryu-Kyu	70
Malaisie	273	240	298	330	..
Philippines	234	282	235	308	382
Sri Lanka	40	38	42	40*	..
Thaïlande	175	210	319	483	500
AFRIQUE					
Côte d'Ivoire	135	150	201	229	245
Ghana	28	30	29	30*	..
Guinée	12*	12*	13*
Kénya	27	36	48	45*	..
Madagascar	46	49*	50*	51*	..
Rép. Sud-africaine	173	160	174	183	172
Tanzanie	30	36*	36*	37*	..
OCÉANIE					
Australie	154	126	114	128	..

* : estimation .. : pas de renseignements

TABLEAU 2 - Production mondiale conserves d'ananas (en tonnes).

Pays producteurs	1971	1972	1973	1974	1975
AMÉRIQUE					
Hawaï	245.000	361.000	336.000	305.612	283.825
Mexique	30.000	28.000	38.000	19.000	15.000
Martinique	6.500	7.700	9.600	13.300	13.200
ASIE					
Formose	96.500	61.200	65.280	44.900	42.820
Iles Ryu-Kyu	32.000	43.392	52.686	44.495	35.000
Malaisie	60.000	57.000	55.000	54.600	43.000
Philippines	106.000	120.000	145.000	150.000	125.000
Thaïlande	10.000	17.000	17.000	28.520	35.360
AFRIQUE					
Côte d'Ivoire	38.000	50.000	69.000	59.500	65.000
Kénya	20.000	20.000	25.000	30.000	30.000
Rép. Sud-africaine	60.000	58.370	42.200	64.800	53.060
OCÉANIE					
Australie	37.400	32.344	35.476	43.680	33.600

Cette production est exportée à 90 p. cent principalement vers les États-Unis, l'Allemagne fédérale et le Japon.

Une nouvelle usine américano-thaïlandaise est maintenant en fonctionnement et il est attendu une augmentation des exportations vers les États-Unis. Par contre, le Japon prendra sûrement des tonnages moins importants en 1976.

Vietnam nord.

A Lao Cai, au nord-ouest de Hanoi, 400 hectares sont réservés à la culture de l'ananas. Des projets d'extension porteraient les surfaces à plus de 3.000 hectares, à raison de 5 à 700 hectares plantés par an. Cette production serait partiellement destinée aux pays de l'Est. La construction d'une usine de conserves d'ananas est prévue et l'industrie française est sur les rangs pour la fourniture des moyens de production.

AFRIQUE

Côte d'Ivoire.

La Côte d'Ivoire est devenue le leader des producteurs d'ananas d'Afrique. Sa production continue à augmenter et celle de ces dernières années a dépassé le niveau de l'Afrique du sud qui était jusqu'alors le premier producteur de ce continent.

Cette augmentation influe à la fois sur le fruit frais pour l'exportation et sur la conserve qui prend de plus en plus d'importance sur le marché européen.

Les conserveurs ont eu obligation de s'approvisionner en sucre dans le cadre national et le prix de ce produit pour la fabrication est passé du simple au triple. Pour résoudre ce problème, l'industrie a cherché à récupérer les sucres contenus dans les jus, réduisant très sensiblement les achats de ce produit. De nouveaux investissements ont été faits et les besoins devraient être partiellement satisfaits.

Le commerce du fruit frais reste très florissant du point de vue tonnage, et la France est le plus important récepteur.

Kenya.

La production de conserves est estimée actuellement à 30.000 tonnes, mais l'usine de Thika, construite il y a un peu plus d'un an, a une capacité de traitement de 180.000 tonnes.

Les surfaces plantées en ananas seraient cette année de 10.000 acres, soit 4.070 hectares.

Les chiffres d'exportation pour 1973 et 1974 montrent une diminution des tonnages (13.300 tonnes contre 8.700 tonnes respectivement) mais les seuls chiffres des livraisons faites à la CEE en 1975 marquent à nouveau une progression de l'exportation.

Pour le fruit frais, qui jusqu'à présent était expédié par avion, le Kenya, avec l'ouverture du canal de Suez, envisage maintenant l'exportation par voie maritime par le port Mombasa.

Afrique du sud.

Les conserveries d'ananas sud-africaines éprouvent actuellement quelques difficultés de commercialisation du fait d'une demande qui évolue peu. De plus, il y a eu une chute de production sur la dernière campagne qui est attribuée aux conditions atmosphériques. L'industrie absorbait 75 p. cent de la production, et, pour les derniers chiffres connus, (1974/75), les tonnages de conserves d'ananas auraient régressé de 4 p. cent sur la campagne précédente.

Il y aurait d'importants reports de stocks qui inquiéteraient les conserveurs. Le Royaume-Uni, qui est le client le plus important de l'Afrique du sud, a réduit les importations de cette provenance.

Océanie.

Australie.

Les conditions climatiques médiocres ont entraîné une réduction très nette de la production et les tonnages destinés à l'industrie ont régressé d'autant (-20.000 tonnes sur 1974, tant pour le frais que pour l'entrée en usine).

La conserve d'ananas sur le marché intérieur est vendue à des prix inférieurs à ceux pratiqués pour les conserves d'autres fruits, aussi la consommation a-t-elle sensiblement augmenté alors que l'exportation, du fait de la concurrence des autres pays producteurs, a régressé. C'est donc la demande intérieure qui sera l'élément moteur de la production de conserves d'ananas.

Ce tour d'horizon sur les principaux producteurs du monde montre qu'en de nombreux pays, les conserveries ont quelques difficultés se traduisant par une baisse d'exportation qui, apparemment, pourrait être attribuée à une baisse de la demande. C'est parfois le cas, mais il y a aussi le fait que les prix payés à la production sont en général sensiblement plus élevés pour l'exportation en frais que pour la livraison à l'industrie. Bien que les frais de production soient plus lourds pour l'exportation en frais, les marges demeurent toutefois plus intéressantes.

EXPORTATIONS

Les données sur l'exportation sont difficiles à réunir, tant pour le fruit frais que pour la conserve et le jus.

Comme il l'a été signalé précédemment, les exportations de fruits frais atteignent tout juste les 160.000 tonnes.

Pour la conserve, le tableau 3 reprend les données d'exportation qui ne sont pas complètes pour la dernière année considérée.

Sur la période étudiée, l'exportation globale marque une alternance des tonnages, mais, compte tenu de cette alternance, il existe toutefois un tassement. Cette situation globale se reflète également au niveau des producteurs, à l'exception de la Thaïlande, dont l'exportation sur les cinq dernières années est croissante.

Les marchés destinataires de ces pays exportateurs restent le plus souvent les mêmes, et l'importation donnera une idée de l'importance du commerce extérieur des pays

TABLEAU 3 - Exportations de conserves d'ananas (en tonnes)

	1971	1972	1973	1974	1975
États-Unis	28.720	32.346	35.757	20.225	17.978
Mexique	26.208	22.163	20.000	15.000	13.000
Malaisie	61.961	63.502	55.417	56.582	..
Philippines	105.611	109.939	90.923	125.307	125.000
Formose	87.187	107.953	47.900	46.500	..
Thaïlande	10.470	12.636	14.000	30.000	35.000
Martinique	7.282	6.899	7.869	7.456	..
Côte d'Ivoire	36.372	44.883	51.677	50.941	58.322
Kénya	10.872	9.773	13.395	8.700	..
Afrique du sud *	52.516	64.184	47.198	50.246	46.723
Australie	6.199	5.057	3.039	4.537	..
Total :	433.398	479.335	387.175	415.494	410.000 estimées

.. : pas de renseignements * : campagne

producteurs sur un marché de consommation donné.

Pour les jus, l'approche de l'exportation est encore moins aisée que pour la conserve. Le tonnage global n'atteindrait pas les 100.000 tonnes. Toutefois, il faut signaler une orientation continue vers le jus concentré, mais là encore, les statistiques sont peu explicites et leurs libellés omettent le plus souvent le taux de concentration du produit fini ou la spécification même du produit «concentré ou non».

L'Américain consommerait actuellement un tiers de jus concentré pour deux tiers de jus simple, cette relation étant établie pour les deux produits sur la base du jus simple.

Ce jus est très concurrencé par le jus d'agrumes et, dans les pays d'Europe, il est difficile d'en augmenter les tonnages. La récupération des sucres dans les jus pour la Côte d'Ivoire devrait être un facteur de diminution de l'exportation de ce producteur qui fournit le tiers des besoins de la Communauté.

IMPORTATIONS

L'étude des importations est surtout axée sur les pays de la Communauté économique européenne qui représentent un débouché important pour la production d'ananas, tant en frais qu'en conserves et jus.

Ananas frais.

Le commerce de l'ananas frais au niveau mondial a peu évolué mais, en ce qui concerne la Communauté, les importations ont progressé régulièrement : en prenant 1971 comme base 100, 1975 représenterait une augmentation de 63 p. cent.

La Côte d'Ivoire fournit la CEE à plus de 80 p. cent, viennent ensuite le Cameroun, l'Afrique du sud, le Honduras, le Kénya, par ordre décroissant d'importance.

La France est le plus gros importateur de la CEE avec 50 p. cent du tonnage global. L'essentiel de ses importations vient de Côte d'Ivoire (90 p. cent) et du Cameroun. La Martinique a cessé ses expéditions en frais sur notre marché depuis le premier trimestre de 1975.

L'Allemagne fédérale intervient pour 18 p. cent dans les importations communautaires et, en cinq ans, ses tonnages ont doublé. La Côte d'Ivoire est aussi son premier fournisseur, suivie du Honduras et du Kénya.

Le marché italien de l'ananas est dominé par la Côte d'Ivoire à plus de 95 p. cent. Le Cameroun et le Kénya viennent compléter cet approvisionnement. Les importations globales de ce marché ont progressé régulièrement dans la période 1971 à 1975.

A l'exception de 1973, l'U.E.B.L. augmente aussi régulièrement ses importations. L'ananas de Côte d'Ivoire représente plus de 50 p. cent du tonnage total livré, celui du Honduras 10 p. cent et le Kénya à peine 3 p. cent. Une part relativement importante est réexpédiée à partir du marché français, représentant près de 15 p. cent.

L'Angleterre a réduit très sensiblement ses importations. C'est le seul pays de la Communauté dont les tonnages importés sont en régression (5.154 tonnes en 1975 contre 7.924 tonnes en 1971). C'est surtout la chute des livraisons d'Afrique du sud qui, depuis l'entrée de l'Angleterre dans la CEE influence l'importation globale. La Côte d'Ivoire est un fournisseur de plus en plus important, et le Kénya a maintenu sa position durant les cinq années étudiées.

Le marché des Pays-Bas évolue très peu, son record a été enregistré en 1972. Là aussi, ce sont les tonnages de Côte d'Ivoire qui sont, de très loin, les plus importants. Il n'y a pas eu d'importation directe du Kénya en 1975.

Pour compléter la liste des partenaires de la CEE, le Danemark et l'Irlande sont à citer pour de petites quantités (764 et 75 tonnes respectivement en 1975) mais qui, depuis leur entrée dans la Communauté, marquent également une progression de 80 et 90 p. cent respectivement entre 1973 et 1975.

Les États-Unis, en 1975, ont importé 37.500 tonnes d'ananas frais provenant surtout du Mexique, du Honduras et de Costa-Rica. Les Hawaï ont fourni plus de 50.000 tonnes.

TABLEAU 4 - Importations d'ananas frais dans la CEE de 1970 à 1975 (en tonnes).

PAYS IMPORTATEURS PAYS FOURNISSEURS	ALLEMAGNE FEDERALE					ANGLETERRE					U.E.B.L							
	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
EUROPE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20:	3:	3:	14:	1
U.E.B.L	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	2:	-	-	6:	-	4:	64:	72:	27:	6:	10:	-	1.595:	2.121:	1.963:	519:	519:	599
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	14
Pays-Bas	-	-	-	-	-	-	-	-	6:	71:	33:	56:	87:	143:	64:	40:	29	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	18:	2:	4:	-	12:	1:	3:	-	-	
BASSIN MEDITERRANEEN	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Portugal	298:	158:	172:	35:	35:	1:	-	-	2:	-	-	48:	55:	32:	57:	88:	69	
Autres	37:	-	1:	-	-	-	-	-	2:	-	-	2:	-	-	-	-	25	
AMERIQUE NORD, CENTRALE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Costa-Rica	269:	234:	223:	274:	-	5:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Etats-Unis	47:	41:	111:	84:	12:	-	-	-	14:	-	15:	-	-	-	-	-	-	
Honduras	-	214:	11:	124:	179:	957:	-	-	-	-	-	-	27:	2:	79:	189:	413	
Mexique	-	-	245:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
AMERIQUE DU SUD	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Brésil	625:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3:	
Autres	5:	-	-	54:	28:	8:	-	-	-	-	4:	-	-	1:	-	-	4:	33
ASIE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Formose	38:	14:	20:	31:	27:	31:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Malaisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15:	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	2:	1:	-	1:	-	-	-	-	18:	2:	1:	-	1:	-	-	13	
AFRIQUE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Afrique du Sud	52:	189:	199:	54:	55:	49:	6.501:	6.229:	5.008:	6.675:	2.307:	2.640:	56:	21:	2:	-	-	
Cameroun	71:	107:	2:	23:	48:	106:	-	-	-	-	10:	32:	-	8:	-	-	14:	
Côte d'Ivoire	3.379:	4.894:	8.416:	7.899:	9.508:	11.417:	-	219:	975:	1.228:	1.099:	1.639:	65:	135:	1.359:	2.329:	2.969:	2.717
Guinée	349:	50:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Kénya	353:	313:	523:	496:	658:	537:	291:	884:	720:	636:	577:	724:	27:	27:	19:	118:	112:	113
Autres	2:	-	9:	9:	72:	27:	202:	70:	-	35:	176:	51:	-	16:	12:	-	17:	5
ANTILLES	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Cuba	672:	740:	584:	119:	-	-	-	-	-	-	-	-	7:	-	-	-	-	
Martinique	235:	117:	64:	4:	7:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-	33:	5:	7:	-	-	-	-	-	
OCEANIE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Australie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Autres	-	-	-	-	8:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
DIVERS	52:	94:	-	3:	1:	2:	269:	450:	445:	-	-	-	1:	1:	1:	1:	2:	
TOTAL GENERAL	6.486:	7.167:	10.581:	9.215:	10.639:	13.144:	7.327:	7.924:	7.148:	8.720:	4.319:	5.154:	1.861:	2.520:	3.548:	3.171:	3.974:	4.031

PAYS IMPORTATEURS	PAYS-BAS						T O T A L					
	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975
EUROPE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	131:	4:	53:	5:	12:	12:	269:	85:	119:	88:	26:	15
U.E.B.L	59:	-:	-:	-:	-:	-:	59:	-:	-:	27:	9:	10
France	-:	523:	466:	321:	415:	808:	1.719:	2.921:	2.597:	999:	1.125:	1.426
Italie	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	11:	14
Pays-Bas	266:	-:	-:	-:	-:	-:	322:	87:	161:	72:	111:	63
Autres	8:	7:	50:	5:	30:	8:	19:	7:	63:	6:	51:	10
BASSIN MEDITERRANEEN	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Portugal	12:	12:	19:	3:	-:	-:	621:	483:	450:	259:	242:	177
Autres	-:	-:	-:	-:	2:	-:	39:	-:	-:	3:	2:	25
AMERIQUE NORD, CENTRALE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Costa-Rica	5:	2:	-:	-:	15:	1:	274:	672:	223:	282:	35:	10
Etats-Unis	42:	37:	217:	9:	1:	-:	89:	78:	328:	112:	13:	21
Honduras	-:	126:	8:	71:	270:	610:	-:	367:	21:	278:	638:	2.037
Mexique	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	245:	-:	-:	8
Autres	-:	-:	-:	-:	30:	49:	-:	-:	-:	-:	30:	49
AMERIQUE DU SUD	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Brésil	479:	-:	7:	-:	-:	-:	1.104:	195:	7:	13:	36:	-
Autres	13:	71:	-:	80:	-:	10:	18:	79:	14:	143:	62:	54
ASIE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Formose	-:	-:	-:	-:	-:	-:	44:	14:	20:	31:	27:	31
Malaisie	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	15:	-:	-
Autres	-:	-:	-:	2:	-:	2:	34:	4:	2:	27:	17:	30
AFRIQUE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Afrique du Sud	30:	85:	108:	-:	-:	2:	6.679:	6.524:	5.317:	6.770:	2.393:	2.695
Cameroun	-:	8:	-:	-:	-:	-:	934:	1.625:	2.042:	2.104:	2.976:	3.411
Côte d'Ivoire	110:	47:	1.850:	1.659:	1.448:	1.115:	15.018:	20.329:	33.983:	39.353:	50.314:	57.383
Guinée	-:	-:	-:	-:	-:	-:	1.752:	224:	-:	-:	-:	-
Kénya	3:	95:	372:	241:	147:	-:	674:	1.354:	1.770:	1.906:	1.906:	1.755
Autres	2:	-:	1:	1:	17:	19:	206:	133:	71:	75:	442:	274
ANTILLES	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Cuba	847:	1.064:	660:	156:	-:	-:	1.527:	1.804:	1.507:	393:	-:	-
Martinique	7:	-:	-:	-:	-:	-:	5.486:	4.915:	6.034:	2.937:	1.618:	214
Autres	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	236:	5:	7
OCEANIE	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Australie	-:	-:	-:	-:	1:	2:	53:	71:	7:	4:	1:	3
Autres	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	-:	8:	-
DIVERS	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Autres	-:	17:	-:	1:	-:	-:	327:	563:	447:	8:	17:	2
TOTAL GENERAL	2.013:	2.098:	3.811:	2.554:	2.388:	2.638:	37.267:	42.534:	55.428:	56.141:	62.115:	69.724

TABLEAU 5 - Importations mondiales de conserves d'ananas (en tonnes)

Pays importateurs	1971	1972	1973	1974	1975
États-Unis	120.191	116.343	99.026	104.946	143.894
Canada	28.230	24.229	26.026	21.463	28.067
CEE	207.054	212.439	217.098	176.108	171.408
Norvège	2.469	3.232	3.693	3.138	
Suède	6.257	8.804	9.157	6.038	
Finlande	2.222	2.236	2.689	1.736	
Espagne	8.863	14.435	12.018	14.465	
Suisse	8.822	8.611	9.801	9.426	
Nouvelle Zélande	5.385	5.266	5.115	4.954	4.802
	389.493	395.815	384.623	342.274	370.000*
	100	101	98	87	95

* - estimation

Le **Canada**, en cinq ans, a presque doublé ses importations (3.607 tonnes en 1971 et 7.171 tonnes en 1975), dont 70 p. cent proviennent des États-Unis.

L'**URSS** continue à recevoir l'essentiel de ses importations, qui restent étales, avec 7 à 8.000 tonnes annuelles, de Guinée surtout et un peu de Cuba.

Ananas conservés.

D'après le tableau 5, les importations mondiales de conserves d'ananas en 1975 seraient au même niveau qu'en 1970 avec une estimation de 370.000 tonnes, l'année de plus grosse importation étant 1972 avec 395.815 tonnes.

La situation mondiale évolue peu et l'ensemble des pays importateurs marque un palier qui se situe entre 350 et 400.000 tonnes. Ces résultats sont très influencés par les importations américaines d'une part, et celles de la CEE d'autre part, qui sont les deux plus gros importateurs du monde.

Les **États-Unis** qui ont abandonné une partie des plantations aux Hawaï, ont investi dans les pays producteurs d'Extrême-Orient à plus faible prix de revient. Les Philippines sont leur plus gros fournisseur, avec Formose jusqu'en 1974. La Thaïlande en 1975 a plus que doublé ses tonnages sur les États-Unis et prend la seconde place mettant ainsi Formose au troisième rang.

Le **Canada** est livré pour 40 p. cent par les Philippines, 14 p. cent par les États-Unis, 12 p. cent par l'Afrique du sud et 9 p. cent par Formose, le reste venant de Singapour et d'Australie.

Les importations de la **Communauté économique européenne**, le second consommateur après les États-Unis, ont marqué un recul en 1974 (176.108 tonnes) continuant en 1975 (171.408 tonnes) sur les années antérieures où les 200.000 tonnes étaient dépassées.

La **République fédérale d'Allemagne** reste le premier marché européen avec 72.000 tonnes importées en 1975. Depuis 1972 où le plus haut niveau a été atteint avec 88.859 tonnes, un certain fléchissement s'est produit durant les trois dernières années.

Il apparaît une diminution pour la conserve des pays d'Extrême-Orient dans les deux dernières années (Formose, Philippines et Malaisie), alors que la Côte d'Ivoire continue à progresser régulièrement (12.707 tonnes en 1970 et 23.696 tonnes en 1975). Les États-Unis perdent également de leur importance sur ce marché (3.936 tonnes en 1975 contre 11.984 tonnes en 1970). L'Afrique du sud maintient sa position acquise dans les années 1965-70. Sa fourniture est surtout axée vers ce marché et celui de Grande Bretagne. 1975 est une année record pour le Kenya avec le double de ce qu'il fournissait habituellement au marché allemand.

Le **marché anglais** garde sa seconde position avec toutefois une régression sensible des importations (55.667 tonnes en 1971 et 47.030 tonnes en 1975). C'est un marché qui évolue peu. Il favorise les pays de son ancien Commonwealth et l'Afrique du sud reste son premier fournisseur, mais les tonnages livrés sont décroissants depuis 1974. La Malaisie et Singapour livrent des tonnages substantiels, mais qui décroissent aussi dans la même période (22.000 tonnes en 1971 et 17.000 tonnes en 1975).

Les tonnages annuels importés des Philippines ne présentent aucune évolution marquée. Ils restent dans les limites des 5 à 6.000 tonnes par an. D'autres pays viennent compléter son approvisionnement : le Kenya, Formose, les États-Unis, la Thaïlande, la Chine et la Côte d'Ivoire, par ordre décroissant d'importance.

La **France** aussi, dans les années 1974 et 1975, semble marquer une stagnation de ses importations. La Côte d'Ivoire a fourni en 1975 58 p. cent du marché français, la Martinique 33 p. cent et les États-Unis 7 p. cent. Ce sont là ses principales provenances.

Aucune importation n'a été faite à partir des pays d'Extrême-Orient. Les petits tonnages habituels d'Afrique du sud et du Kenya ont été livrés (156 et 60 tonnes respectivement). Les mesures de protection du marché interviennent efficacement.

Très récemment, en juin 1976, un règlement communautaire a fixé un prix minimal à payer aux producteurs d'ananas (15,25 UC par 100 kg), ainsi qu'une aide à la production pour les conserves d'ananas fixée à 30 UC pour 100 kg, emballage compris. Ce règlement concerne les conserves

TABLEAU 6 - Importations de conserves d'ananas dans la CEE de 1970 à 1975 (en tonnes).

Importateurs :	ALLEMAGNE FEDERALE :						ANGLETERRE :						U.E.B.L					
Exportateurs :	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
Allemagne Féd.:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10:	46:	83:	95:	93:	35:	65
U.E.B.L	-	-	-	-	203:	91:	-	-	-	9:	-	64:	-	-	-	-	-	-
France	-	-	175:	77:	247:	18:	-	-	-	60:	45:	49:	59:	1:	19:	7:	59:	27
Italie	1:	3:	-	-	-	-	-	-	-	1:	3:	-	-	19:	1:	24:	-	-
Pays-Bas	1:	79:	60:	241:	79:	94:	-	-	-	315:	317:	70:	27:	157:	11:	261:	218:	359
Etats-Unis	9544:	11984:	11510:	10788:	4866:	3936:	1322:	1904:	1333:	2357:	694:	640:	2353:	2445:	1303:	2211:	1442:	1455
Mexique	-	-	-	-	158:	22:	-	-	-	-	-	-	11:	64:	20:	56:	9:	3
Chine	4750:	2859:	4336:	3462:	4634:	3216:	1260:	1072:	-	153:	265:	321:	1:	38:	15:	44:	74:	70
Formose	18242:	25500:	11718:	15113:	7298:	4200:	2101:	1153:	1350:	1888:	1132:	1501:	1288:	2832:	3353:	1916:	1076:	521
Malaisie	5076:	4271:	5135:	1916:	4818:	2819:	11482:	9688:	7144:	9457:	15741:	9904:	4:	30:	6:	-	6:	-
Philippines	7232:	11881:	12966:	12442:	3964:	2534:	8214:	6077:	5283:	5402:	5476:	5747:	1399:	3188:	2209:	2448:	1527:	1121
Singapour	535:	16:	14:	121:	91:	49:	14213:	11635:	15742:	14676:	6402:	7329:	8:	-	-	29:	103:	16
Thaïlande	1841:	1447:	1237:	2163:	3394:	7677:	-	-	-	262:	359:	119:	-	2:	32:	23:	127:	165
Afrique du Sud:	14837:	13718:	18929:	12952:	7965:	12710:	19657:	18644:	20682:	20039:	15736:	15378:	241:	499:	589:	409:	577:	626
Côte d'Ivoire :	7805:	12707:	19580:	19826:	21237:	23693:	-	-	-	130:	222:	81:	1747:	2142:	2468:	2263:	2632:	2138
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kénya	421:	2107:	2910:	2759:	2124:	5882:	4177:	3820:	3389:	4943:	2074:	2797:	231:	99:	594:	642:	911:	749
Cuba	-	-	-	18:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	1267:	-	-	-	-	-	-	1:	-	-	-	-	-
Australie	12:	1:	5:	12:	-	16:	2269:	524:	859:	740:	157:	-	6:	-	-	-	4:	-
Divers	301:	119:	284:	246:	366:	3774:	3010:	1150:	1728:	2983:	3118:	3020:	241:	75:	74:	79:	145:	42
TOTAL GENERAL :	70598:	86692:	88859:	82136:	61444:	71998:	67705:	55667:	57510:	63415:	51741:	47030:	7663:	11674:	10789:	10505:	8945:	7357

Importateurs :	DANEMARK					FRANCE					IRLANDE					ITALIE								
Exportateurs :	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
Allemagne Féd. :	-	-	-	10:	-	-	1:	-	6:	11:	4:	2:	-	-	20:	1:	6:	1:	41:	46:	16			
U.E.B.L :	-	-	-	9:	5:	-	-	-	-	-	4:	12:	-	-	-	16:	14:	-	-	-	-	-	-	39
France :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6:	14:	-	-	-	-	-	-	7
Italie :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	12:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6:
Etats-Unis :	417:	358:	251:	559:	293:	289:	3814:	4682:	5404:	5218:	2811:	2035:	-	-	-	490:	542:	326:	502:	266:	174			
Mexique :	-	-	-	4:	-	-	-	-	29:	16:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chine :	994:	775:	784:	855:	483:	424:	121:	342:	-	-	-	1:	-	-	1:	9:	6:	6:	17:	11:	-			
Formose :	967:	1096:	686:	584:	430:	375:	4:	2:	-	-	-	1:	-	-	-	493:	497:	408:	291:	285:	9			
Malaisie :	513:	183:	117:	128:	103:	61:	-	4:	11:	8:	30:	-	62:	287:	109:	347:	453:	212:	187:	277:	280			
Philippines :	923:	684:	1424:	1388:	1062:	724:	602:	485:	129:	128:	195:	-	-	-	-	621:	1139:	596:	354:	447:	94			
Singapour :	72:	77:	49:	45:	15:	32:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	53:	8:	15:	24:	35:	68			
Thaïlande :	-	-	-	76:	52:	14:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5:	5:	-	130:	109				
Afrique du Sud :	544:	470:	743:	599:	429:	399:	128:	159:	62:	145:	-	156:	350:	516:	621:	1229:	1018:	974:	1872:	1527:	851			
Côte d'Ivoire :	241:	148:	31:	19:	41:	64:	12328:	15464:	19736:	21915:	22483:	16441:	-	-	-	2029:	2639:	2947:	3534:	2637:	1365			
Guinée :	-	-	-	-	-	-	-	-	6:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Kénya :	318:	86:	223:	91:	146:	175:	3:	-	156:	81:	15:	60:	7:	21:	4:	44:	80:	281:	52:	567:	187			
Cuba :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Martinique :	-	-	-	-	-	10778:	-	7203:	8057:	7943:	9290:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Australie :	-	-	-	-	-	2:	-	7247:	-	-	9:	11:	-	-	-	-	-	7:	6:	14:	-			
Divers :	45:	182:	295:	53:	55:	117:	86:	192:	33:	20:	33:	31:	36:	29:	25:	35:	95:	208:	53:	182:	41			
TOTAL GENERAL :	5034:	4059:	4603:	4420:	3114:	2676:	27865:	28557:	32776:	35599:	33527:	28053:	455:	853:	780:	5370:	6508:	6000:	6933:	6430:	3264			

Importateurs :	PAYS-BAS					TOTAL						
Exportateurs :	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
Allemagne Féd. :	198:	476:	258:	844:	233:	466:	246:	565:	360:	999:	318:	579
U.E.B.L :	28:	-	-	-	-	-	44:	14:	-	18:	212:	206
France :	13:	-	25:	192:	-	-	72:	7:	233:	336:	351:	101
Italie :	-	3:	-	-	-	19:	1:	25:	1:	25:	3:	31
Pays-Bas :	-	-	-	-	-	-	28:	236:	71:	817:	620:	548
Etats-Unis :	1456:	2307:	1905:	2010:	1232:	694:	19396:	24222:	22032:	23645:	11604:	9223
Mexique :	9:	2:	4:	-	-	-	23:	66:	53:	76:	167:	25
Chine :	145:	58:	6:	27:	27:	170:	7280:	5150:	5147:	4558:	5494:	4203
Formose :	2390:	2803:	1593:	1845:	911:	560:	25485:	33883:	19109:	21637:	11132:	7167
Malaisie :	49:	29:	48:	10:	5:	3:	17471:	14658:	12673:	11768:	21267:	13176
Philippines :	1959:	3791:	3573:	3047:	2778:	1494:	20950:	27245:	26180:	25209:	15449:	11714
Singapour :	152:	39:	26:	37:	167:	12:	15033:	11775:	15846:	14932:	6813:	7506
Thaïlande :	8:	19:	173:	79:	455:	401:	1849:	1473:	1447:	2603:	4517:	8485
Afrique du Sud :	210:	183:	230:	131:	141:	289:	36846:	34691:	42209:	36497:	26891:	31030
Côte d'Ivoire :	2250:	3615:	3349:	4276:	3489:	2812:	26400:	36695:	48111:	51963:	52741:	46594
Guinée :	-	-	-	-	-	-	-	6:	-	-	-	-
Kénya :	79:	489:	607:	1076:	536:	3250:	5273:	6681:	8160:	9651:	6394:	13104
Cuba :	-	17:	24:	18:	8:	-	-	17:	24:	36:	8:	-
Martinique :	-	-	-	-	-	-	10779:	-	7203:	8057:	7943:	10557
Australie :	-	-	-	-	-	-	2287:	7772:	871:	758:	184:	29
Divers :	90:	66:	81:	43:	72:	80:	3808:	1879:	2703:	3513:	4000:	7130
TOTAL GENERAL :	9036:	13897:	11902:	13635:	10054:	10250:	193271:	207054:	212439:	217098:	176108:	171408

d'ananas fabriquées à partir de fruits récoltés dans la Communauté et l'aide à la production est évidemment subordonnée au paiement du prix minimal réglé aux producteurs.

Le marché des Pays-Bas est resté stationnaire de 1971 à 1973, avec 12 à 13.000 tonnes annuelles, mais il marque une régression d'environ 25 p. cent en 1974 et 1975. Son approvisionnement est assuré par le Kenya, dont les tonnages ont sextuplé (huitième fournisseur en 1970 avec 79 tonnes et premier fournisseur en 1975 avec 3.250 tonnes), la Côte d'Ivoire dont les quantités dépassaient les 3.000 tonnes annuelles, à l'exception de 1973, et qui se maintient à ce niveau en 1975. Les Philippines perdent leur ancienne position avec une régression de leurs tonnages chaque année.

Pour les autres fournisseurs d'Extrême-Orient, les importations sont faibles, de quelques centaines de tonnes, et ont le plus souvent régressé durant la période considérée. Il en est de même pour les États-Unis. Le niveau des livraisons de l'Afrique du sud n'a pas non plus évolué.

L'UEBL reste un marché de moyenne importance et le record d'importations de 1971 (12.000 tonnes) n'a jamais été dépassé, au contraire 1974 et 1975 accusent une régression sur les trois années précédentes.

Durant la période quinquennale considérée, des modifications de structure d'approvisionnement ont eu lieu puisqu'en 1971 le classement des six principaux fournisseurs était : Philippines, Formose, États-Unis, Côte d'Ivoire, Afrique du sud et Kenya ; alors qu'en 1975, la première place est tenue par la Côte d'Ivoire, suivie des États-Unis, des Philippines, du Kenya, de l'Afrique du sud et de Formose.

Il semblerait toutefois que la Côte d'Ivoire ait une situation quelque peu stationnaire durant cette période. La participation des fournisseurs d'Extrême-Orient s'est dégradée. Par contre, l'Afrique du sud fournit des tonnages moins importants que les pays précités, mais qui ont progressé régulièrement (499 tonnes en 1971 et 626 tonnes en 1975).

L'Italie, sur quatre années, a maintenu ses importations, mais les tonnages de 1974 ont diminué de presque la moitié. La Côte d'Ivoire garde sa prépondérance sur ce marché avec plus de 40 p. cent du total importé. L'Afrique du sud fournit en moyenne un millier de tonnes par an.

Pour les autres provenances, leur importance est variable. Les Philippines, qui en 1971 tenaient la seconde place avec 1.139 tonnes, ont très sensiblement régressé puisqu'en 1975, 94 tonnes seulement ont été importées à partir de cette provenance ; de même pour Formose (497 tonnes en 1974 et 9 tonnes en 1975). Les États-Unis ont maintenu leurs ventes jusqu'en 1974 (400 tonnes de moyenne annuelle), mais en 1975, elles ont sensiblement fléchi avec 174 tonnes importées.

Le Danemark est un marché qui n'évolue pas. Il est resté jusqu'en 1974 aux environs de 4.000 tonnes annuelles, et, en 1975, une diminution de plus de 30 p. cent est enregistrée.

Les Philippines ont maintenu leur position de leader

durant ces cinq années : plus d'un millier de tonnes par an jusqu'en 1974 et 724 tonnes en 1975. La Chine, qui, dans les années 1965-70 avait la part la plus élevée de ce marché, est maintenant au second rang. De même, Formose a vu ses tonnages diminuer.

Les États-Unis, compte tenu des reports de stocks, maintiennent leur situation et l'Afrique du sud également. La Côte d'Ivoire prend difficilement une place sur ce marché.

L'Irlande est le plus petit marché de la CEE avec 800 tonnes, qui lui sont livrées à partir de l'Afrique du sud et de la Malaisie (87 p. cent et 12 p. cent respectivement).

Pour les autres pays d'Europe occidentale, les statistiques de 1975 n'ont pas encore été publiées, mais sur les quatre dernières années, la situation est la suivante.

L'Espagne a sensiblement augmenté ses importations de conserves d'ananas, son taux moyen de croissance est de 15,8 p. cent par an. Ce marché est alimenté par le Mexique (29 p. cent), l'Afrique du sud (20 p. cent), les Philippines (16 p. cent), la Malaisie et Singapour (8 p. cent), les États-Unis (5 p. cent).

Son commerce est difficile à analyser, car il est souvent basé sur des accords bilatéraux qui ne représentent pas forcément la demande.

La Finlande a légèrement progressé sur la précédente période quinquennale, mais cette évolution reste toutefois peu sensible. Les États-Unis en 1971 tenaient le plus haut niveau de l'importation, mais dans les quatre années suivantes, ils ont laissé leur place aux Philippines. L'Afrique du sud maintient ses tonnages, la Chine aurait tendance à perdre de son importance, ainsi que Formose.

Mais les achats sont faits à partir de centrales d'achats au niveau gouvernemental qui ne reflètent pas fidèlement les besoins du consommateur.

La Norvège a augmenté ses importations qui ont dépassé les 3.000 tonnes et dont les 2/3 sont fournis par les Philippines qui ont pris la place des États-Unis. Le Kenya a augmenté ses ventes (141 tonnes en 1971 et 406 tonnes en 1974). L'Afrique du sud conserve son importance sur le marché norvégien, avec une participation de 7 p. cent en 1974 et un tonnage qui avait progressé de 37 p. cent en 1971. Formose a aussi augmenté ses tonnages sur la Norvège (107 tonnes en 1971 et 161 tonnes en 1974).

La Suède a réalisé ses plus hauts tonnages importés en 1973 avec 9.157 tonnes, marquant une progression de 46 p. cent sur 1971.

La consolidation de la position des Philippines constatée en 1965-70 s'est confirmée durant les cinq années suivantes puisqu'en 1974, les 2/3 des tonnages importés venaient de ce pays. Par contre, les États-Unis ont vu leur situation de fournisseurs se dégrader encore puisque les tonnages de cette provenance ont diminué des 2/3.

Pour les autres provenances : Chine, Malaisie, Formose et Afrique du sud, une amorce de baisse des quantités apparaît en 1974.

La Suisse présente jusqu'en 1974 une stabilité de ses

TABLEAU 7 - Part relative des importations d'ananas frais et conservés dans la CEE de 1971 à 1975.

(en tonnes).	1971	1972	1973	1974	1975
Allemagne fédérale					
frais	7.167	10.581	9.215	10.639	13.144
consERVE	86.692	88.859	82.136	61.444	71.998
	98.859	99.440	91.351	72.083	85.142
p. cent frais	7,6	10,6	10,1	14,7	15,4
Angleterre					
frais	7.924	7.148	8.720	4.319	5.154
consERVE	55.667	57.510	63.415	51.741	47.030
	63.591	64.658	72.135	56.060	52.184
p. cent frais	12,5	11,0	12,1	7,7	9,9
U.E.B.L.					
frais	2.520	3.548	3.171	3.974	4.031
consERVE	11.674	10.789	10.505	8.945	7.357
	14.194	14.337	13.676	12.919	11.388
p. cent frais	17,7	24,7	23,2	30,7	35,4
Danemark					
frais	428	491	764
consERVE	4.059	4.603	4.420	3.114	2.676
	4.848	3.605	3.440
p. cent frais	8,8	13,6	22,2
France					
frais	18.982	26.290	25.864	33.247	34.788
consERVE	28.557	32.776	35.599	33.527	28.053
	47.539	59.066	61.463	66.744	62.841
p. cent frais	40,0	44,5	42,1	49,7	55,3
Italie					
frais	3.843	4.050	6.150	7.001	9.130
consERVE	6.508	6.000	6.933	6.430	3.264
	10.351	10.050	13.083	13.431	12.394
p. cent frais	37,1	40,3	47,0	52,1	73,6
Pays-Bas					
frais	2.098	3.811	2.554	2.388	2.638
consERVE	13.897	11.902	13.635	10.054	10.250
	15.995	15.713	16.189	12.442	12.888
p. cent frais	13,1	24,2	15,7	19,2	20,5
CEE					
frais	42.534	55.428	56.141	62.115	69.729
consERVE	207.054	212.439	217.098	176.108	171.408
	249.588	267.867	273.239	238.223	241.137
p. cent frais	17,0	20,7	20,5	26,0	28,9

importations avec 9.426 tonnes.

Quatre provenances dominent le marché : les Philippines qui ont 50 p. cent du marché au détriment des États-Unis, semble-t-il, quant à Formose et à l'Afrique du sud, qui gardent néanmoins leur place de troisième et quatrième fournisseurs, les tonnages qu'ils ont livrés sont en régression. Le Kenya est à mentionner, pour sa situation plus importante, qu'il laisse prévoir de par la progression de ses tonnages.

Sur la CEE, le marché de l'ananas frais est de plus en plus important alors que le marché de la conserve, au vu des seules quantités, paraît connaître un certain plafonnement dans les deux dernières années, plus marqué en 1975.

De nombreux facteurs sont cause de cette stagnation, mais l'influence du fruit frais sur la conserve en tant que concurrent vient à l'esprit et suscite la comparaison des tonnages de chaque produit (frais et conservé).

Il est évident que le produit frais et le produit conservé, dans le cas précis de l'ananas, ont à la fois une similitude de goût et d'utilisation. De plus, la publicité mettant toujours en avant le produit frais qui garde toutes ses vitamines, toute sa saveur, etc., incline la ménagère à le préférer à la conserve. Le prix également peut intervenir pour le choix de l'une ou l'autre forme du produit.

Aussi a-t-il été regroupé dans le tableau 7, les données d'importations globales de l'ananas frais et de l'ananas

TABLEAU 8 - Importations de jus d'ananas dans la CEE de 1970 à 1975 (en tonnes)

Importateurs	ALLEMAGNE FEDERALE						ANGLETERRE					U.E.B.L					DANEMARK					
Exportateurs	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1973:	1974:	1975:	
Allemagne Féd.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2	9	15	26	63	13	2	-	-	1	19
U.E.B.L	8	-	-	2	2	3	-	-	-	78	11	22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
France	2	51	44	12	5	-	9	-	-	1	42	15	29	26	38	17	10	-	-	-	-	-
Italie	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	-	-	-	29	28	-	-	-	-	-
Pays-Bas	171	86	1026	737	446	302	4	14	9	14	302	234	123	311	155	133	47	73	1	-	-	21
Etats-Unis	517	447	434	300	171	150	354	259	118	135	93	483	598	818	412	279	19	2	15	27	19	-
Mexique	-	-	-	-	-	-	259	73	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Brésil	-	-	145	-	1	1	-	-	-	10	28	37	-	-	-	3	-	4	30	78	-	-
Chine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formose	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Malaisie	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	4	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-
Philippines	436	545	502	495	187	163	2723	3150	3846	3294	5092	1834	279	212	237	161	107	48	88	101	46	-
Singapour	-	-	10	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-
Afrique du Sud	-	137	113	34	48	60	7064	7833	5769	9251	7990	7142	56	76	360	363	114	93	-	-	1	22
Côte d'Ivoire	411	360	281	252	129	36	-	-	-	50	104	35	142	105	141	53	50	45	-	-	-	-
Guinée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kénya	-	-	-	-	-	-	1082	827	214	119	279	5	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-
Martinique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie	-	-	-	-	-	-	545	495	414	865	597	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	-	-	13	87	25	70	138	318	786	742	445	317	17	42	4	20	1	99	1	-	-	20
TOTAL GENERAL	1545	1627	2568	1919	1014	785	12178	12969	11160	14565	14987	10139	1253	1607	1373	1122	389	366	135	209	147	-

Importateurs :	FRANCE						IRLANDE			ITALIE						PAYS-BAS					
	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
Allemagne Féd. :	67:	71:	62:	56:	52:	28:	-	-	-	14:	36:	6:	45:	7:	-	6:	20:	80:	1198:	1165:	1083
U.E.B.L :	1:	9:	58:	79:	68:	69:	2:	-	-	-	-	-	48:	26:	6:	48:	-	-	-	-	-
France :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15:	1:	7:	-	44:	8:	-	-	1:	25:	40:	39
Italie :	-	4:	9:	10:	21:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2:	-	706:	650:	817
Pays-Bas :	309:	393:	199:	2:	50:	21:	-	-	-	109:	174:	61:	3:	6:	-	-	-	-	-	-	-
Etats-Unis :	1631:	2011:	2363:	2494:	2208:	1731:	-	1:	-	323:	193:	185:	85:	16:	43:	302:	206:	94:	48:	84:	85
Mexique :	-	-	-	-	-	11:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1:
Brésil :	-	-	-	20:	68:	170:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22:	-	-	84:	540:	232
Chine :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7:	-	-	-	-	-	-	-	-	1:	1:	3
Formose :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2:	5:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15
Malaisie :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1:	-	-	-	-	-	-	-	-
Philippines :	-	-	-	-	-	64:	-	66:	-	551:	570:	369:	362:	417:	55:	366:	148:	364:	311:	216:	104
Singapour :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	72:	-	-	2:	-	-	-	23
Afrique du Sud :	32:	60:	364:	47:	111:	324:	95:	216:	289:	97:	213:	164:	65:	-	72:	-	1:	4:	14:	36:	49
Côte d'Ivoire :	9703:	9679:	11620:	12656:	13528:	8772:	-	-	-	292:	330:	311:	79:	64:	23:	-	1:	-	8:	5:	15
Guinée :	588:	1380:	534:	479:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Kénya :	284:	1054:	171:	-	3:	14:	-	22:	-	-	-	38:	1:	-	-	-	-	-	272:	320:	325
Martinique :	2579:	1438:	1175:	1303:	1224:	1097:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Australie :	1:	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	11:	-	-
Divers :	94:	32:	3:	564:	139:	141:	8:	2:	1:	1:	6:	19:	30:	6:	29:	4:	13:	7:	1080:	968:	639
TOTAL GENERAL :	15289:	16131:	16558:	17710:	17472:	12442:	105:	307:	290:	1409:	1525:	1165:	719:	658:	263:	748:	393:	550:	3758:	4026:	3429

Importateurs :	T O T A L					
	1970:	1971:	1972:	1973:	1974:	1975:
Exportateurs :	96:	142:	174:	1364:	1238:	1134
Allemagne Féd. :	57:	9:	58:	209:	107:	100
U.E.B.L :	55:	78:	90:	55:	141:	62
France :	-	6:	13:	745:	699:	817
Italie :	716:	978:	1450:	890:	851:	651
Pays-Bas :	3725:	3934:	3606:	3356:	2619:	2513
Etats-Unis :	259:	73:	-	-	1:	11
Mexique :	22:	-	145:	147:	715:	444
Brésil :	7:	-	-	1:	1:	30
Chine :	-	2:	5:	4:	-	28
Formose :	-	2:	-	1:	4:	-
Malaisie :	4355:	4625:	5318:	4711:	6186:	2314
Philippines :	-	2:	10:	1:	72:	23
Singapour :	7249:	8320:	6774:	9869:	8517:	8051
Afrique du Sud :	10548:	10475:	12353:	13098:	13880:	8926
Côte d'Ivoire :	588:	1380:	534:	479:	-	-
Guinée :	1366:	1882:	423:	392:	624:	344
Kénya :	2579:	1438:	1175:	1303:	1224:	1097
Martinique :	546:	495:	414:	876:	597:	-
Australie :	254:	411:	832:	2532:	1586:	1316
Divers :	-	-	-	-	-	-
TOTAL GENERAL :	32422:	34252:	33374:	40033:	39062:	27861

conservé pour les principaux pays de la CEE, afin de calculer la part relative du produit frais dans l'importation annuelle de chacun de ces pays.

Dans la majorité des cas, l'ananas frais voit sa part relative dans l'importation globale annuelle prendre de plus en plus d'importance. Une exception est à noter : c'est celle de l'Angleterre où la conserve prend une place relativement plus importante dans les importations. Ceci est dû à des questions de goûts et d'habitudes alimentaires. De plus, ce pays ne bénéficie pas actuellement d'une conjoncture favorable.

Jus d'ananas.

Le commerce mondial d'importations de jus n'atteint pas les 100.000 tonnes, et ne représente que le quart du marché de la conserve.

Les États-Unis sont les plus gros importateurs avec 45.000 tonnes de jus concentrés pour 8.000 tonnes de jus non concentrés. Ces tonnages viennent principalement des Philippines.

Le Canada importe annuellement 10.000 tonnes de jus d'ananas dont 60 p. cent proviennent des Philippines et le reste des États-Unis.

La CEE en 1973, atteignait les 40.000 tonnes d'importations, mais si, compte tenu du report de stock, 1974 était encore à ce niveau, en 1975, les tonnages ont diminué de plus de 30 p. cent. Sur les cinq dernières années, ce marché a été peu évolutif, et les importations, essentiellement faites à partir de quatre principales provenances (Côte d'Ivoire, Afrique du sud, États-Unis et Philippines) ont été concentrées vers la France et l'Angleterre, les autres marchés de la CEE étant de l'ordre du millier de tonnes ou moins. Seuls les Pays-Bas, qui ne consommaient pratiquement pas de jus d'ananas, ont importé en 1975 deux fois plus de ce produit qu'en 1971.

Les quantités consommées restent faibles et le jus d'ananas est très concurrencé par les jus d'agrumes.

Il est dommage que pour l'Europe, les données statistiques mentionnent rarement la part des jus d'ananas concentrés. En effet, actuellement, la vogue des boissons à base de fruits laisse des possibilités certaines aux jus concentrés, mais aucune donnée de base ne permet d'évaluer ce marché.

L'examen des statistiques américaines d'importations de jus d'ananas montre que les quantités de jus concentrés sont, dans les années récentes, cinq fois plus importantes que celles de jus non concentrés, mais la consommation globale, qui tient compte du tonnage fourni par les Hawaï, montre que le jus simple est encore plus consommé que le jus concentré.

LES PRIX

Les prix sont aussi un facteur à considérer pour évaluer les possibilités de la concurrence, mais il est difficile de réunir toutes les données.

Pour les fruits destinés à la conserverie, les prix payés à la production sont très différents suivant les producteurs.

En Malaisie, ils sont de 0,14 F/kg alors qu'à Formose les prix garantis aux producteurs sont de 0,24 F/kg pour la première qualité et de 0,21 F/kg pour la seconde qualité. Au Mexique, l'ananas pour la conserverie est payé 0,21 F/kg au producteur. En Côte d'Ivoire, les conserveries paient l'ananas aux producteurs sur la base de 0,23 F/kg.

Quant aux prix à l'importation, il n'existe pas de cours mondial, et les valeurs moyennes C.A.F. déclarées en douane sont sujettes à caution.

Les offres des fournisseurs varient souvent très sensiblement pour un même produit suivant le marché où elles sont faites.

Aux États-Unis, la qualité paraît être le facteur dominant dans le choix du consommateur. D'après une étude de la FAO («Tendances récentes du marché des ananas en conserves» B.M.E.S.A., vol. 25, n 5, 1976) la demande pour les conserves d'ananas des Hawaï, des Philippines et de Thaïlande, est croissante sur ce marché alors que celle des autres provenances est régressive, bien que les prix varient du simple au double (11 dollars pour la caisse A 24 2 1/2 d'ananas en tranches Hawaï et identique pour Philippines et Thaïlande, contre 3 à 4 dollars le plus souvent pour des ananas d'autres provenances).

Pour les marchés d'Europe occidentale la qualité est aussi un facteur prépondérant de choix, mais l'influence des prix est plus vive, surtout dans le climat économique actuel.

Pour les jus, sur la France, l'essentiel des importations se commercialise en gros boîtages qui sont vendus à des transformateurs pour la fabrication de boissons à base de jus. Ces gros boîtages sont vendus sur la base de 1,20 F le litre C.A.F. port arrivée. Quelques transactions sont faites en petites boîtes 1/6 dont les prix au même stade port français sont d'environ 0,45 F l'unité.

CONCLUSIONS

La situation de la production mondiale a peu évolué et le commerce est à l'image de la production.

Si le marché du fruit frais n'a que peu progressé à l'échelon mondial, en revanche, sur la CEE, il est en nette augmentation, et, à l'examen du tableau mettant en relief son importance dans l'importation globale du marché (tableau 7), le problème de substitution du fruit frais au fruit conservé pourrait se poser.

La Côte d'Ivoire est le premier fournisseur de la CEE et c'est l'incidence de ses tonnages qui a influencé la consommation globale de l'ananas frais.

Le Cameroun a également progressé et est axé principalement sur le marché français, mais il est présent également sur l'Italie et sur l'Angleterre depuis deux ans, pour de petites quantités.

D'après les perspectives établies pour 1980, les importations de la CEE devraient encore progresser de 10.000 tonnes dans les cinq années à venir, ce qui ne semble pas impossible.

Il faut s'attendre dans les prochaines années à voir se

préciser la position du Kenya qui, jusqu' alors, ne pouvait exporter de l'ananas frais que par avion du fait de son isolement géographique dû à la fermeture du canal de Suez. Il ne livrait des fruits sur le marché français, par exemple, que dans les créneaux d'approvisionnement où la rareté du produit permettait des prix absorbant le coût du fret aérien.

La Martinique a cessé toute exportation d'ananas frais vers la France depuis la fin du premier trimestre de 1975 ; ses livraisons représentaient de 2 à 6.000 tonnes, suivant les années. La totalité de sa production est maintenant dirigée vers la conserverie.

En ce qui concerne la situation de l'ananas conservé au plan mondial, elle dépend d'abord de la politique des grandes sociétés américaines dont les ramifications industrielles et commerciales sont quasiment universelles.

Ces grandes sociétés, DOLE et DEL MONTE, ont amorcé un retrait de plantations aux Hawaï, depuis quelques années déjà, pour des raisons de rentabilité, à savoir : main-d'oeuvre trop chère et meilleure utilisation des terres du point de vue financier. Parallèlement, elles ont cherché à investir dans des zones possibles de production de qualité où le prix de revient était moins lourd du fait du coût de la main-d'oeuvre et des conditions d'installation.

C'est ainsi qu'elles se sont installées en Extrême-Orient : Formose, Philippines, et en Thaïlande, où, récemment une nouvelle unité de transformation a été mise en place. La présence américaine existe également au Kenya.

Actuellement, les tonnages globaux importés par la CEE sont en régression depuis 1974, et cette régression est surtout enregistrée dans les quantités livrées par les pays producteurs d'Extrême-Orient. Hormis la concurrence du fruit frais, la question est de savoir si c'est le fait d'une désaffection des conserves d'Extrême-Orient pour un problème de qualité, par exemple, ou bien si cette situation provient plus d'un défaut de l'offre.

Aux dires de la profession, il s'agirait plutôt d'un défaut de l'offre, les États-Unis ayant une grande influence sur ces marchés.

En effet, d'après les données de structure du marché mondial détenues par les sociétés américaines, il apparaît qu'elles se sont trouvées ces dernières années devant une situation de la production hawaïenne déficitaire par rapport aux prévisions qui avaient été faites. Les productions d'Extrême-Orient étaient donc supposées compenser ce déclin trop rapide.

Mais on sait que :

Formose accuse une baisse de production, due à une reconversion des plantations d'ananas vers d'autres spéculations à laquelle s'est ajouté le manque d'engrais en 1974.

Les Philippines ont une production qui est restée entre 125.000 et 150.000 tonnes, et dont la potentialité ne semblerait pas excéder ce niveau.

La Thaïlande offre de grandes possibilités, mais dans les deux dernières années, la production n'était que de 28.000 et 35.000 tonnes respectivement. On peut penser qu'à court terme, ce producteur va devenir beaucoup plus important grâce aux investissements américains.

La Malaisie a une production stable, avec des problèmes de coûts. Pour ce pays, la demande du marché anglais a une grande importance, or, depuis son entrée dans la CEE, l'Angleterre a freiné ses importations.

Compte tenu de la situation des producteurs d'Asie et de celle des Hawaï, il a donc fallu répondre d'abord aux besoins américains, et le marché européen avait de ce fait été beaucoup moins approvisionné en conserves d'Extrême-Orient.

Pour ces deux dernières années, il faut constater que la Côte d'Ivoire et le Kenya ont pu profiter de ce manque d'offre sur la CEE, mais qu'ils n'ont pu le compenser.

D'autre part, l'Afrique du sud connaît une période difficile due à une baisse de production du fait de mauvaises conditions climatiques, et au repli caractérisé de la demande britannique, qui, jusqu'à maintenant était son premier client, prenant plus de 30 p. cent de ses exportations totales. Toutefois, sa situation sur la CEE est relativement stable, mais les reports de stocks restent importants.

De même l'Australie se trouve en baisse de production, et les prix payés aux producteurs sont plus intéressants pour les conserves vendues localement que pour celles destinées à l'exportation (plus 50 p. cent). Elle a quasiment abandonné les marchés européens en 1975.

Dans l'avenir, la baisse de la production hawaïenne devrait encore s'accroître et les productions des pays d'Extrême-Orient devraient augmenter pour assurer la continuité de l'approvisionnement du marché américain.

De ce fait pour le marché de la CEE, les pays de la zone franc se trouveraient dans une position favorable pour répondre à ses besoins.

Mais si, aux États-Unis, la hausse des prix de la conserve n'a pas influencé la demande, il semble que dans la conjoncture économique actuelle de l'Europe occidentale, elle ait quand même eu une incidence sur nos marchés.

La reprise économique espérée devrait relancer ce marché et donner confiance à la production, mais ce n'est là qu'un espoir et on ne peut compter actuellement sur une très grande expansion de la consommation européenne.

Aussi, les perspectives d'importations pour 1980, pour les neuf membres de la Communauté économique européenne, qui s'établissaient à 259.000 tonnes, sont très présomptueuses.

La moyenne quinquennale 1971-75 avoisine les 200.000 tonnes. Le taux moyen de croissance sur 1970, suivant les pays, est de 8 à 30 p. cent à l'exception de l'Angleterre qui dans cette dernière quinquennie a régressé régulièrement et qui, à elle seule, représente 30 p. cent des importations communautaires.

Il serait plus raisonnable de ramener le niveau de ces perspectives à 220.000 tonnes.

Toutefois, pour les exportateurs, de nouveaux marchés sont à prospecter : ceux du Moyen-Orient qui pourraient être intéressés à la fois par la conserve et le jus d'ananas. Quelques tentatives ont été faites et cette première démarche devrait continuer.

Pour le jus d'ananas, les quantités commercialisées restent modestes et il est difficile d'avancer une perspective. Le chiffre de 45.000 tonnes en 1980 n'est pas très éloigné de la réalisation record de 1973 qui était de 40.000 tonnes, mais la moyenne quinquennale n'est que de 35.000 tonnes.

La canicule de cette année a favorisé les fabricants de boissons à base de jus de fruits et 1976 devrait remonter très sensiblement le niveau des importations vers celui des perspectives. Toutefois, les jus d'agrumes ont plus profité de la situation que les jus d'ananas.



Veuillez noter la nouvelle adresse du Comité interprofessionnel bananier :
116, bld Raspail - 75006 PARIS - Tél. : 222.17.30.